Délib N° 46-2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de Vaucluse

MAIRIE DE FAUCON
84110

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°46/2026

DE LA COMMUNE DE FAUCON

Séance du 26 octobre 2026

Nombres de membres
- Afférents au Conseil : 11
- En exercice : 11 Présents : 10
- Qui ont pris part à la délibération : 11
- Date de la convocation : 21/10/2026

Date d'affichage : 21/10/2026

L'an deux mille vingt - six et le vingt-six octobre,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Corinne Gonny, maire

PRESENTS : Alvin BARISEEL,Dominique BLOND, Armelle CHEVRIER, Martial FERNANDEZ, Corinne GONNY, Amélie KLEIN, Laurence MEZOUDJI, Geoffray NALESSO, Lorcan NUGERE, Delphine REYNAUD

ABSENT(S) EXCUSÉS Fabien GRIOZEL (pouvoir à Delphine REYNAUD)
SECRETAIRE DE SEANCE : Geoffray NALESSO

Objet : approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 23 septembre 2026

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29,

CONSIDERANT qu'il est donné lecture du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 septembre 2026
Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de la Présidente,
Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2026

Vote Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

- APPROUVE ce document.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus indiqués.

Le secrétaire,
Geoffray NALESSO

La Maire
Corinne GONNY

MAIRIE DE FAUCON 84110 (VAUCLUSE)

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400455-20261026-46-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/10/2026
Publication : 27/10/2026